



Le génie pour l'industrie



**Presses
de l'Université
du Québec**

ÉTAPES DE PUBLICATION

PUQ – ÉTS

PREMIÈRE ÉTAPE

PRÉSENTATION DU PROJET



La première étape consiste à faire parvenir une description de votre projet. Il n'est pas nécessaire, à cette étape, de faire parvenir le manuscrit complet. Vous devez simplement remplir la **fiche Projet d'édition des PUQ** et la faire parvenir par courrier électronique à l'adresse suivante : annie.dufresne@etsmtl.ca. Spécifier dans le courriel pour quel cours ce livre serait obligatoire.

La présentation de votre projet doit comprendre :

- le titre de l'ouvrage ;
- le nombre de pages prévu ;
- le nombre d'éléments visuels prévus ;
- la date de dépôt du manuscrit ;
- un résumé du contenu de l'ouvrage (description sommaire) ;
- une table des matières exhaustive ;
- le ou les noms des auteurs et collaborateurs et leurs coordonnées ;
- les notices biographiques des auteurs et collaborateurs ;
- des informations d'ordre commercial et médiatique.



Les actes de colloque, ainsi que les mémoires et les thèses et non remaniés seront automatiquement refusés.

DEUXIÈME ÉTAPE

PRÉSENTATION DU MANUSCRIT ET ANALYSE

Votre projet a franchi la première étape avec succès. Votre sujet correspond aux choix éditoriaux des PUQ et de l'ÉTS et l'ouvrage peut s'intégrer dans le programme de publication.



Le contenu ainsi que l'organisation de l'information du manuscrit définitif feront l'objet d'une évaluation par un comité de lecture (scientifique) mis en place par le Décanat des études par les PUQ. Selon le rapport du comité de lecture, la doyenne des études approuvera ou non le projet et transmettra à l'auteur les commentaires pour améliorer le projet le cas échéant;



Avant de déposer votre manuscrit, vous devez vous assurer qu'il respecte les normes de présentation des PUQ. Ces normes sont expliquées en détail dans le document **Normes de présentation des manuscrits** (joint au présent document). Ces normes permettent d'organiser l'information et facilitent le déroulement des étapes de production.



Vous devez également avoir libéré les droits de reproduction des textes, photos, tableaux ou figures que vous souhaitez utiliser dans votre ouvrage et dont les droits ne vous appartiennent pas.



Lorsque le projet est définitivement accepté, une entente contractuelle entre les PUQ, l'ÉTS et l'auteur est conclue sous la forme d'un contrat d'édition.

TROISIÈME ÉTAPE

PRODUCTION DU LIVRE

Votre manuscrit est prêt à entrer en production!!!

A. La remise de votre manuscrit

Vous devez remettre votre manuscrit à la date prévue. Le **calendrier de production** est pensé en fonction de la date établie de la sortie du livre. La commercialisation des livres est planifiée à l'avance, notamment avec le réseau des libraires.

B. Vous devrez nous fournir aux PUQ :

- ⇒ figures dans des fichiers à part
- ⇒ notice biographique et celles des collaborateurs (pour un ouvrage collectif) et coordonnées de chacun
- ⇒ preuves de libération de droits (courriels, factures, etc.).
- ⇒ résumé d'une quinzaine de lignes décrivant votre ouvrage.

C. Travail effectué par les PUQ et consultation et propositions faites à l'auteur

- ⇒ analyse détaillée du manuscrit/
- ⇒ révision linguistique
- ⇒ mise en page
- ⇒ correction
- ⇒ couvertures avant et arrière

D. Envoi sous presse

E. Conversion aux formats numériques

F. Mise en marché

G. Distribution et visibilité au Québec et à l'international